

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 16/08/2024 - 19946 - 2017 B 03029 - 831 857 925 - 2HA

Désignation de l'entreprise EURL 2HA Néant  \*

Adresse de l'entreprise 3 Paul Cézanne 59510 HEM

SIREN 

8	3	1	8	5	7	9	2	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 112 Durée de l'exercice précédent \* 112

				Exercice N clos le		
				31	12	
				20	13	
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements-Provisions	Net		
		1	2	3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	19660	3277	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	105057		
<b>Total I (5)</b>		044	048	19660	108334	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	67500	67500
		Autres * (3)	072	074	129264	129264
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	15288	15288	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	<b>Total II</b>		096	098	212052	212052
<b>Total général (I+II)</b>		110	112	19660	320387	
<b>PASSIF</b>				Exercice N	NET	
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	100	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	)	132	252853	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	35641	
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
	<b>Total I</b>				142	289595
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	614	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	)	172	30176	
	Produits constatés d'avance			174		
<b>Total III</b>				176	30791	
<b>Total général (I + II + III)</b>				180	320387	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Désignation de l'entreprise EURL 2HA

Néant  \*

Exercice N clos le

3,11,2023

**A – RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION							
Ventes de marchandises *				209		210	
Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215		214	
		Services *	dont intracommunautaires	217		218	128817
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
Production immobilisée *						224	
Subventions d'exploitations reçues						226	
Autres produits						230	2515
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232		232	131333
ACHATS DE MARCHANDISES * (y compris droits de douane)						234	
Variation de stocks (marchandises) *						236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )				242		242	16343
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * )		243	583	244		244	7174
Rémunérations du personnel *						250	41457
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	18618
Dotations aux amortissements *						254	4385
Dotations aux provisions						256	
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		11
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	700			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264		264	87989
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>				270		270	43343
Produits financiers (III)		280				294	29
Charges financières (V)						294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices (VII)						306	7673
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>				310		310	35641
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	35641	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	2082		
Provisions non déductibles *				322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	8184		
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	330	1785	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
ENTREPRISES NOUVELLES	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986				342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	ZFU (44 octies A)	987			
	ZRD (44 terdecies)	127	JEI (44 sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	ZRR (44 quindécies)	138			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
Dont divers	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)				655		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)				648		
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	47693	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :						360
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	47693	372	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	20312	462		464		466	20312				
	Autres immobilisations corporelles	470	2625	472		474		476	2625				
Immobilisations financières		480	105057	482		484		486	105057				
TOTAL		490	127994	492		494		496	127994				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	13270	552	4062	554		556	17332				
	Autres immobilisations corporelles	560	2004	562	322	564		566	2327				
TOTAL		570	15275	572	4385	574		576	19660				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫		
Voir détail en annexe													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
	Immobili- sations	Labellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values		
							Court terme *	Long terme	
						19 %		15 % ou 12,8 %	0 %
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
	TOTAL								
		578	580	582	584	586	581	587	589

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : EURL 2HA

31122023

Néant \***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres im. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin	325	5397	381	5397
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	13221	380	19191
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	15217
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	1145
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : EURL 2HA

Exercice N clos le : 31122023

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
TOTAL			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

**DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES**

Annexe 2033-B  
Cadre B

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
CSG NON DEDUCTIBLE	1785		
TOTAL 330	1785	TOTAL 350	

**2HA**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 3 allée Paul Cézanne  
59510 HEM  
831 857 925 RCS LILLE METROPOLE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 23 AVRIL 2024**

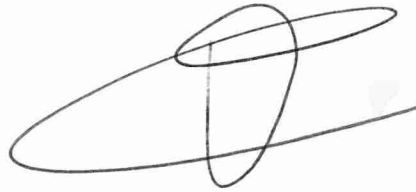
**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 35 641,73 euros au compte "autres réserves" pour la totalité.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme  
La Gérance



Hermine AudeoREN